



Département de la Drôme  
Mairie de Charpey  
1, place de la Mairie  
Tel : 04 75 59 80 55  
mairie-de-charpey@orange.fr  
[www.charpey.fr](http://www.charpey.fr)

# CHARPEY

## MARS 2017

PETIT BULLETIN MUNICIPAL MENSUEL IMPRIME PAR NOS SOINS ET DISTRIBUÉ DE LA MAIN À LA MAIN

## ÉDITO

Le printemps arrive délaissant la morosité de l'hiver et de l'année passée avec la promesse de jours plus longs et de journées ensoleillées, d'une nature luxuriante et sans cesse renouvelée.

C'est le temps des élections et des responsabilités où chacun par un acte citoyen a le devoir de s'exprimer afin de bâtir pour nos enfants une société, une économie et un avenir actifs et structurés.

Enfin, c'est le moment de penser aux enfants, au cœur de nos préoccupations, puisque dès la rentrée de septembre 2017, une nouvelle classe sera créée pour permettre d'accueillir 218 élèves sur l'ensemble du RPI.

Jean-Pierre Dominguez – Adjoint à l'Urbanisme



### **Elections présidentielles (23 avril et 7 mai 2017) et législatives (11 juin et 18 juin 2017).**

Pour voter, n'oubliez pas de vous présenter avec votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport,...) en plus de votre éventuelle carte d'électeur

## PETIT RAPPEL



### **DÉCHETTERIE :**

Bois, déchets verts, métaux, électroménager, meubles, pneus, batteries, huiles, gravats,...

Lieu : Z.A. Gare de Marches

Horaires : lundi, mercredi et vendredi 13h30-17h30

samedi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Moins de déchets, plus de tri, relevons le défi !



### **TRAVAUX EXTERIEURS**

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses, tronçonneuses, ...) ne peuvent être effectués, selon l'arrêté préfectoral 2015183-0024, que de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables et samedis. (interdiction les dimanches et jours fériés).

## CONSEIL MUNICIPAL

### **24 janvier 2017**

Présents : Mmes Agrain, Duplain, Martin, Veisseix, Verillaud, MM Comte, Dominguez, Landois, Philibert, Pin, Serret,  
Procuration : Mme Lignier à Comte,  
Absents : Chabanel, Palisse et Tortel  
Secrétaire de Séance : Séverine Agrain

Rappel : les comptes-rendus des conseils municipaux détaillés et complets sont affichés en mairie et sur [www.charpey.fr](http://www.charpey.fr).

## **URBANISME**

Pas de préemption sur les parcelles ZI 333 et 334 quartier les Chaux, N 245 rue de la Voûte et ZC 263 et 264 lieu-dit Gervanne.

Proposition d'acquisition de la parcelle N7 (quartier la Fontaine) pour la somme de 50 000 €; parcelle contiguë à la parcelle N6 déjà acquise par la commune en vue du projet de restructuration du quartier de la Fontaine.

### **Modification simplifiée n°1 du P.L.U.**

Approbation du dossier de modification simplifiée n°1 du P.L.U.

Le nouveau règlement du PLU est disponible en mairie et sur le site [www.charpey.fr](http://www.charpey.fr).

### **Justice**

Autorisation donnée à M. le Maire pour exercer un recours en justice suite au dépôt d'une requête auprès du Tribunal Administratif de Grenoble, à propos d'un permis de construire.

## **PERSONNEL COMMUNAL**

### **Association Archer**

Reconduction de la convention de mise à disposition de personnel par l'association Archer.

La mise à disposition interviendra à la demande de la collectivité en fonction des besoins de personne des services.

### **Prêt de la salle d'Orfeuille**

Décision d'accorder aux agents de la commune la salle d'Orfeuille gracieusement pour leur propre mariage s'ils en font la demande.

### **Frais de repas et d'hébergement**

Décision de rembourser les frais de repas de midi et du soir, dans le cadre d'une formation et sur présentation des justificatifs, pour un montant maximum de 15€ par repas.

Les frais d'hébergements seront pris en charge directement par la commune.

### **Nouveau régime indemnitaire**

Approbation de la mise en place d'un nouveau régime indemnitaire pour le personnel communal.

## **FINANCES**

### **Autorisation dépenses investissements avant adoption budget 2017**

Ces dépenses, reportées sur le budget 2017, avaient été initialement budgétées sur l'année 2016 :

- Traverse du village- solde CAUE : 1 200 €
- Réfection bâtiments communaux (toiture église St Didier...) : 25 000 €
- Modification simplifiée N°1 du PLU : 3 500 €
- Logiciel et matériel informatique : 5 000 €

### **Périscolaire – Garderie Chapover**

Décision d'allouer une subvention de 1 750€ à l'association Chapover.

### **RPI**

Chaque commune gère financièrement ses classes. Les écoles de Charpey accueillent 156 élèves au 1<sup>er</sup> janvier 2017 sur 6 classes (131 élèves à Charpey et 25 à St-Didier).

Adoption des attributions suivantes:

- 6 240 € pour les fournitures scolaires,
- 2 700 € pour les sorties scolaires,
- 250 € pour le goûter de Noël,
- 400 feuilles de papier A4 par élèves.

## **VALENCE ROMANS AGGLOMÉRATION**

Opposition au transfert de la compétence PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) à la communauté d'agglomération.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Commission agriculture et environnement**

L'opération "rivières propres en famille" se déroulera le 1<sup>er</sup> avril 2017.

### **Commission culture et lien social**

L'après-midi "crêpes et jazz" aura lieu le 12 mars 2017.

### **Flash-info**

Les associations, artisans, commerçants de notre commune peuvent indiquer à la mairie les dates de leurs évènements à venir (portes ouvertes, assemblée générale, anniversaire, ...) pour une publication dans le Flash-Info.

# AUTRES INFORMATIONS

## ÉCOLE

L'inspection académique a annoncé officiellement l'ouverture d'une classe élémentaire supplémentaire sur le R.P.I.

A ce jour, aucune décision n'a été prise concernant l'emplacement de cette nouvelle classe entre les 3 sites.

## RÉUNION PUBLIQUE POUR LE PPRI À CHARPEY

Les projets d'élaboration des Plans de Prévention des Risques inondation (PPri) des communes de Charpey et St-Vincent-la-Commanderie font l'objet d'une concertation avec le public avant le lancement de l'enquête publique.

Une réunion publique est organisée le **21 mars 2017 à 18h00** en salle du conseil de la commune de Charpey.

## RENOUVELLEMENT CARTE D'IDENTITÉ



A partir du 21 mars, il ne sera plus possible de faire la demande de carte d'identité à la mairie de son village. Comme pour le passeport, les dossiers seront à déposer dans un nombre de villes restreint, équipées d'une station biométrique.

Les mairies agréées "procédure CNI" les plus proches sont : Chabeuil, Bourg-de-Péage, Romans-sur-Isère et Valence.

La liste nationale des communes est disponible sur [public.gouv.fr](http://public.gouv.fr).

## LA MINUTE DE L'URBANISME – extérieurs et panneau d'affichage



Les beaux jours arrivent et les tentations sont grandes pour s'équiper d'un abri de jardin et/ou d'une serre.

**Pour la pose d'un abri de jardin**, acheté tout prêt ou de votre conception et quel que soit sa taille, il est impératif de respecter les règles d'urbanisme de notre commune. Certains abris du commerce peuvent ne pas correspondre à ces règlements et les commerçants se gardent bien de vous le dire. Dans la plupart des cas, de simples adaptations mineures suffisent. Renseignez-vous en mairie.

**Pour la pose d'une serre**, vous pouvez installer des châssis et serres de production sans formalité si leur hauteur n'excède pas 1,80 mètres. Au-delà de ces seuils permettant d'échapper à toute demande d'autorisation, il est nécessaire d'effectuer une déclaration préalable de travaux ou demander un permis de construire selon les dimensions et les caractéristiques de votre installation.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter la mairie.

**Affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain** : vous devez afficher un extrait de votre autorisation d'urbanisme sur votre terrain dès la notification de l'autorisation. La date d'affichage sur le terrain est le point de départ du délai de 2 mois accordé aux tiers pour contester l'autorisation s'ils estiment que celle-ci leur porte préjudice.

Très important : Le panneau doit être affiché et lisible depuis la voie publique durant toute la durée des travaux et tant que la fin des travaux n'est pas envoyée en mairie. Si le panneau est dégradé ou disparaît, il est nécessaire de le remplacer.

## ASSISTANCE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE



Valence Romans propose un service gratuit, neutre et personnalisé d'assistance architecturale et paysagère. De nouvelles permanences sont programmées pour les habitants de l'agglomération.

Romans : 13-15, rue Réaumur et Valence : 9, rue Cujas.

Sur rendez-vous au 04 69 64 70 49.

## SIGNALÉTIQUE DU VILLAGE



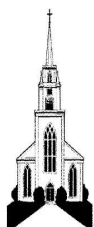
La municipalité via la commission communication, envisage d'équiper la commune de panneaux signalétiques. Ces panneaux renseigneront les lieux publics de Charpey ainsi que certains professionnels de commerce, d'artisanat ou de loisirs recevant du public.

**Il est demandé aux professionnels concernés de se faire connaître en mairie avant fin juin 2017.**

## AIDE À L'ORIENTATION PERSONNALISÉE DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Un nouveau service est en ligne sur le portail Viatrajectoire.fr. Le site permet aux personnes concernées et à leurs proches de trouver une offre d'hébergement, temporaire ou permanente, médicalisée ou non, et d'envoyer leur dossier en ligne à un ou plusieurs établissements. Cette démarche en ligne se substitue au formulaire papier de demande d'entrée en établissement.

## MESSES DE MARS POUR LA PAROISSE ST PIERRE DES MONTS DU MATIN



mercredi 1 <sup>er</sup> mars :	19h00 Hostun (messe des cendres)	
dimanche 5 mars :	10h00 Chatuzange	10h00 Beauregard
dimanche 12 mars :	10h00 St-Vincent	9h45 La Baume d'Hostun
samedi 18 mars :	18h00 Chatuzange	
dimanche 19 mars :	10h30 Bésayes	9h00 St-Mamans
samedi 25 mars :	16h00 Chatuzange	
dimanche 26 mars :	9h45 Hostun	<b>10h00 Charpey</b>

## COMMISSION CULTURE ET LIEN SOCIAL



La commission vous propose **dimanche 12 mars de 15h00 à 18h00 une après-midi crêpes et jazz New-Orleans** à l'Espace d'Orfeuille animée par le groupe Lugdunum Jazz Band.

Dégustation de crêpes, buvette et moment de rencontres et d'échanges pour faire vivre notre village.

## COMMISSION AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT



### **OPERATION RIVIÈRES PROPRES EN FAMILLE**

Rendez-vous **samedi 1<sup>er</sup> avril à 14h00** à la mairie de Charpey.

Déjà l'an dernier cette opération avait rassemblé de nombreux participants de tous les âges. C'est une belle occasion pour se rencontrer en étant utile ! Participer concrètement à l'amélioration de son lieu de vie, rencontrer d'autres habitants, partager avec ses enfants sur le projet mené à l'école... beaucoup de bonnes raisons pour venir à cette journée !

Tous les habitants sont concernés de 7 à 77 ans, chacun fera à la mesure de ses forces. Plusieurs équipes seront constituées pour tenir compte des possibilités et des envies de chacun.

Les enfants à l'école travaillent sur l'écologie, l'eau et la vie des rivières Cette journée permet aux parents de contribuer à l'amélioration de cet écosystème aux côtés de leurs enfants.

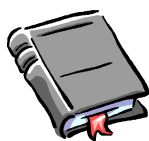
Pour collecter les déchets, nous espérons que ce sera à nouveau «Vasco», cheval Percheron, mené par Mireille et Jean-Claude Pastre.

Pour clôturer agréablement cette journée, nous aurons tous rendez-vous à 17h00 pour un goûter bien mérité.

Point technique : Prenez des gants ! Et chaussez-vous en conséquence (bottes, chaussures de randonnée..). Prévoir éventuellement des vêtements de rechange pour les plus jeunes s'ils se mouillent.

Inscrivez-vous en mairie ou par mail à [beatrice.verillaud@gmail.com](mailto:beatrice.verillaud@gmail.com)

# PAGE OUVERTE À LA VIE ASSOCIATIVE



## BIBLIOTHÈQUE

Au-delà de la gestion hebdomadaire de la Bibliothèque Municipale, l'ensemble des bénévoles prend plaisir à proposer et organiser des animations sur le village pour aller à votre rencontre. L'année 2016 a été riche en événements, et vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre pour emprunter des livres, lire des histoires en classe les mardis, participer aux soirées bricolage, contes et autres.

Suite à l'assemblée générale du 3 février, nous souhaitons prolonger nos actions et nous vous proposons un nouveau calendrier. Alors à vos agendas :

**mercredi 8 mars 2017** : café lecture au féminin à 20h30 à la bibliothèque (apporter plaid, coussin et tapis).

**vendredi 17 mars 2017** : sur le thème du printemps, bricolage et soirée pyjama à l'Espace d'Orfeuille.

**vendredi 7 avril 2017** : soirée jeux en famille à l'Espace d'Orfeuille.

Nous ferons rapidement appel à vous pour organiser en mai une exposition sur la vie du village dans le temps ancien, en lien avec l'association du patrimoine.

En juin, nous proposerons aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent une matinée « contes en tissu ».

Et bien sûr, la troisième édition des Soirées du clocher à Saint-Didier de Charpey les **20, 21 et 22 juillet 2017**.

**Attention, nouveaux horaires** : Venez nous rencontrer les mercredis et vendredis de 16h00 à 18h30, découvrir nos nouvelles acquisitions de livres, nous dire vos envies de lecture.

Les permanences du samedi sont supprimées.

Et toujours, une activité SCRABBLE les derniers vendredi du mois à partir de 19h30.

---

## LA BIBLIOTHEQUE DE CHARPEY

LA COMMISSION MUNICIPALE ENVIRONNEMENT/AGRICULTURE

et L'ASSOCIATION DU PATRIMOINE DE CHARPEY – SAINT-DIDIER

se mobilisent ensemble pour vous proposer une **journée d'échanges et de rencontres** :

### Dimanche 14 mai :

9h00 Exposition sur la vie ancienne à la salle des Pénitents (église de Charpey).

9h30 Visite commentée autour de la motte (départ de l'église de Charpey).

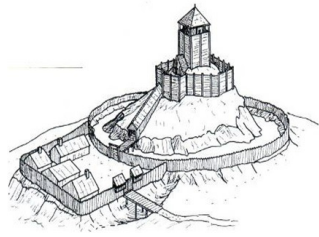
10h45 Transition commentée de Charpey à Saint-Didier par les Robins puis en longeant le Guimand, autour des arbres, des plantes et des oiseaux.

12h30 Pique-nique à Saint-Didier (pied du clocher).

14h00 Visite commentée de l'église de Saint-Didier.

14h30 Rando retour à Charpey par les Rattiers.

## ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE CHARPEY – SAINT-DIDIER



**La vente des calendriers 2017 fut un vif succès et nous vous en remercions. Cette opération sera reconduite ! La recette récoltée s'élève à près de 2000 euros.**

Nous recherchons toujours de nouvelles « photos anciennes » de nos villages pour nos futurs projets. **Après recensement des croix de notre commune (11),** identification et inspection (9), nous avons décidé d'engager une partie de ces fonds pour rénover deux d'entre elles, situées aux cimetières de Charpey et de Saint-Didier. Des demandes de devis sont en cours.

Une erreur s'est glissée dans notre article paru dans le flash-info. Nous nous en excusons. Il faut bel et bien réserver son **dimanche 19 mars à 14h30**, non pas pour une visite guidée mais pour assister à la représentation que donne la troupe de théâtre des « **Joyeux amateurs de Charpey** » dont la recette est reversée à l'association du patrimoine. Merci à eux de nous soutenir et ce, depuis 2011 !

**Le saviez-vous ? Une borne milliaire a été retrouvée à Saint-Didier en 1899.** Elle faisait alors office de banc !! Avant cela, elle aurait même servi à supporter un bénitier à l'entrée de l'église. On retrouve ce type de réutilisation à Saillans où une borne milliaire transformée fait fonction de bénitier encore aujourd'hui.

**Un hors-série « Les infos du PAT » est en préparation** pour mars 2017. Il sera réservé aux adhérents (10€ l'adhésion) et abordera de manière plus fouillée ce thème :

- La borne milliaire de Saint-Didier-de-Charpey
- Qu'est-ce qu'une borne milliaire ?
- Le réseau routier d'Agrippa : des autoroutes romaines
- Voies romaines et milliaires

**25 mars 2017 à 14h30** Visite de l'église Saint-Nicolas (Charpey) et du sommet de la butte, organisée par le Service Patrimoine-Pays d'art et d'histoire de Valence Romans Agglo (entrée libre).

**9 juin à 20h00** Assemblée générale de l'Association à la salle des Associations à Charpey où nous vous attendons nombreux !

L'équipe du Patrimoine

